

#TempsdesMemoires 2023 : Sous le signe de Toussaint Louverture

Le 27 avril, date anniversaire de la signature du décret d'abolition il y a 175 ans, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage lance le Temps des mémoires 2023, saison annuelle de la mémoire de l'esclavage en France.

Le #TempsdesMemoires rassemble l'ensemble des dates de commémoration de l'esclavage et des abolitions du calendrier officiel : les deux journées nationales les 10 et 23 mai, et dans les outre-mer le 27 avril à Mayotte, le 22 mai en Martinique, le 27 mai en Guadeloupe, le 28 mai à Saint-Martin, le 10 juin en Guyane, le 9 octobre à Saint-Barthélemy, le 20 décembre à la Réunion où ces jours sont fériés.

Temps fort annuel de la mémoire de l'esclavage en France, c'est un rendez-vous pour tous, associant collectivités locales, associations, écoles, institutions patrimoniales, artistes, sportifs, médias et le grand public. Un temps pour se souvenir du crime contre l'humanité qu'a été l'esclavage, pour honorer les personnes mises en esclavage, pour célébrer leurs combats et celui de celles et ceux qui les ont rejoints au nom des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Un temps aussi pour lutter contre son empreinte contemporaine dans le racisme, les discriminations et toutes les formes modernes d'esclavage. Un temps enfin pour partager les cultures d'outre-mer, créolités riches qui sont issues de cette histoire.

Parce que l'histoire de l'esclavage est notre histoire à tous.

Retrouvez les manifestations du #TempsdesMemoires,
dans tous les territoires (Hexagone et outre-mer] sur la [carte des événements](#) du site de la FME.

Cette année, le #TempsdesMemoires rend hommage à **Toussaint Louverture**, le héros de l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue (Haïti), qui a réalisé la promesse de liberté et d'égalité de 1789 dans la plus grande colonie française de l'époque, et qui est mort le 7 avril 1803.

Toussaint Louverture avait connu l'esclavage, puis sous la Révolution, il a guidé la colonie française vers la « Liberté générale », une société libérée de l'esclavage. Après sa décision de donner en 1801 une constitution à Saint-Domingue, le Premier consul Bonaparte décide de le chasser du pouvoir. Trahi et arrêté en 1802, il est déporté en France et meurt, seul et sans procès, au Fort de Joux dans le Doubs.

Sa mémoire est aujourd'hui honorée par une inscription au Panthéon, où la Fondation a organisé le 7 avril dernier une [cérémonie d'hommage](#) pour les 220 ans de sa mort.

Le Président de la République lui rend un hommage républicain le 27 avril 2023, dans une cérémonie au Fort de Joux.

La Fondation propose à l'occasion du #TempsdesMemoires 2023 :

- Les hashtags #Cestnotrehistoire et #TempsdesMemoires à partager sur les réseaux sociaux
- Une nouvelle [carte des lieux de mémoire](#) de l'esclavage et des abolitions en France avec plus de 130 lieux à découvrir ou redécouvrir.
- Une exposition itinérante en 15 panneaux « [#CESTNOTREHISTOIRE – Esclavage et abolitions : une histoire de France](#) » augmentée cette année d'un panneau sur Toussaint Louverture (80 exemplaires en circulation en France).
- La [biographie et une sélection de textes de et sur Toussaint Louverture](#)
- Tout le mois de mai, la [collecte 2023 #PatrimoinesDéchainés](#) des ressources sur la mémoire de l'esclavage et des abolitions proposées par les institutions culturelles et patrimoniales du réseau « Patrimoines Déchainés ».
- Le 21 mai, la deuxième édition du [festival « Esclavage & Cinéma »](#) organisé par la Fondation et le Musée du quai Branly-Jacques Chirac, cette année sur le thème « **Marronnes ! Rebelles à l'image** ».

Retrouvez tout le programme du #TempsdesMemoires 2023 dans le [Dossier de Presse de la Fondation](#).

JOURNÉES NATIONALES DE COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

- 10 mai : journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions
- 23 mai : journée nationale à la mémoire des victimes de l'esclavage

JOURNÉES LOCALES COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

- 27 avril à Mayotte
- 22 mai en Martinique
- 27 mai en Guadeloupe
- 28 mai à Saint-Martin
- 10 juin en Guyane
- 9 octobre à Saint-Barthélemy
- 20 décembre à la Réunion

JOURNÉES INTERNATIONALES DE L'ONU

- 25 mars : Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage & de la traite transatlantique des esclaves.
- 23 août : Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition de l'Unesco
- 2 décembre : Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage de l'ONU

LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté. La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.
www.memoire-esclavage.org

Contact presse

Fondation pour la mémoire de l'esclavage
Armelle Chatelier
communication@fondationesclavage.org
06 88 17 68 25